

Cette année,
faites de votre taxe
d'apprentissage
un investissement durable !



donnez du sens
à votre versement



Établissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricoles
de **Grenoble Saint Ismier**
1 Chemin de Charvinière – 38332 ST ISMIER Cedex
04 76 52 03 63 – epl.grenoble@educagri.fr



Formations scolaires, par la voie de **l'apprentissage**, et formations continues



- ✓ **3^{ème} DIMA** Dispositif d'initiation aux métiers en alternance : réservé aux jeunes de 15 ans révolus – apprentissage
- ✓ **CAPA Jardinier paysagiste** Niveau V – apprentissage
- ✓ **Certificat de Spécialisation Taille et soins des arbres** Niveau V - apprentissage et continue
- ✓ **Brevet Professionnel** Niveau V ou IV
 - ☞ **Aménagements Paysagers** - apprentissage et continue
 - ☞ **Travaux des productions horticoles** - continue
 - ☞ **Responsable d'Exploitation Agricole «Maraichage»** - continue
- ✓ **Bac Professionnel** Niveau IV
 - ☞ **Aménagements Paysagers** - scolaire et apprentissage
 - ☞ **Gestion des Milieux Naturels et de la Faune Scolaire** – scolaire
- ✓ **2^{nde} Générale et Technologique Ecologie-Agronomie- Territoire et Développement Durable** – scolaire
- ✓ **Bac Technologique STAV - Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant** Niveau IV – scolaire
- ✓ **Brevet de Technicien Supérieur Agricole Aménagements Paysagers** Niveau III - Scolaire et apprentissage
- ✓ **Licence Pro Gestion des Aménagements Paysagers** Niveau II - apprentissage et continue
- ✓ **Formations courtes**
- ✓ **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**
- ✓ **Sections sportives randonnée-montagne et rugby, section européenne anglais, option photo** – scolaire

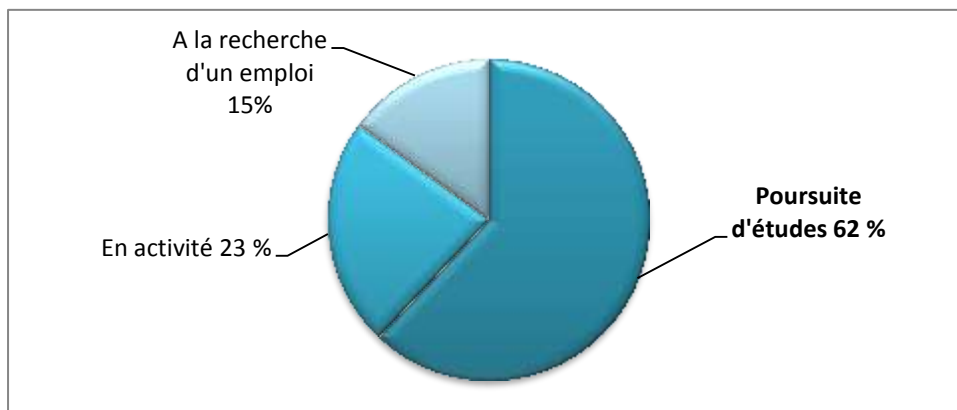


L'établissement public local de formation de Grenoble Saint-Ismier en 2016

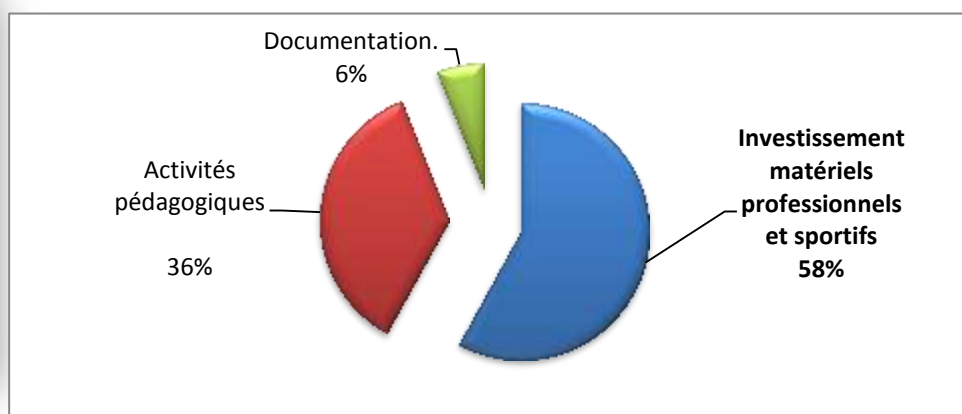
L'effectif de cette rentrée est de 295 élèves et d'une centaine d'apprentis.

Les résultats scolaires en formation scolaire et par la voie de l'apprentissage sont satisfaisants ; en moyenne 80 % de diplômés.

Insertion professionnelle / poursuites d'études



Utilisation de la taxe 2016



Les projets pédagogiques prévus en 2017

- ✓ Achats de matériels pour l'aménagement paysager et la formation gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF)
- ✓ Financement de voyages d'études en Irlande et dans le Sud de la France pour plusieurs classes (Bac STAV, Bac Pro GMNF et AP, BTSA Aménagements Paysagers)
- ✓ Réalisation de jardins (type concours) et de maquettes
- ✓ Participation au festival des jardins des Salines d'Arc et Senans
- ✓ Découverte du territoire





Comment effectuer votre versement de **taxe d'apprentissage** au profit de notre établissement ?

Nous sommes habilités à percevoir la part « quota » et la part « hors quota de la catégorie A ».

- ☛ **la part quota** : réservée aux formations que nous assurons par la voie de l'apprentissage, elle représente 26 % de la taxe due.
- ☛ **la part hors quota (barème)** : bénéficie aux formations technologiques et professionnelles initiales et représente 23 % de la taxe due. Elle est affectée selon le barème ci-dessous, quel que soit le code NAF de votre entreprise.

Catégorie A	Niveau de formation III, IV et V (BTS, DUT, BAC, CAP)	Pourcentage du hors quota 65 %
-------------	--	-----------------------------------

Vos versements doivent être effectués avant le 1^{er} mars 2017 auprès d'un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA). Vous ne pouvez plus verser directement la taxe aux établissements que vous souhaitez aider.

N'omettez pas d'indiquer clairement le bénéficiaire de votre versement pour :

- ☛ la part quota Antenne CFA de St Ismier - CFA Régional Agricole de Dardilly
26 chemin de la bruyère – 69570 DARDILLY
- ☛ la part hors quota Lycée Horticole de Grenoble Saint-Ismier
1 Chemin de Charvinière – 38332 SAINT ISMIER Cedex

Vous pouvez aussi acquitter votre taxe en délivrant à l'établissement du matériel à usage pédagogique, pour la part hors quota.

Pour de plus amples renseignements, contacter Mme ROUSSEL au 04 76 52 52 05

Merci pour votre soutien qui nous permettra de former les professionnels dont vous avez besoin.

